



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES AVOCATES ET AVOCATS
DU QUÉBEC

AVIS D'ÉLECTION

Au conseil d'administration l'Association professionnelle des avocates et avocats du Québec (APAAQ)

Nombre de postes : 7

Barreaux de sections en élection :

- Montréal
- Mauricie
- Saint-François
- Arthabaska
- Bedford
- Québec
- Outaouais

APPEL DE CANDIDATURES

Conformément aux règlements généraux de l'Association avis est donné qu'il y aura élection des administrateurs siégeant au conseil d'administration de l'Association pour les sections énumérées au présent avis.

Les personnes membres des sections énumérées au présent avis d'élection et intéressées à participer à l'administration de l'Association sont invitées à poser leur candidature.

La date du scrutin est prévue pour le : 24 octobre 2022

L'élection se fera par voie électronique

Conditions d'éligibilité

Pour être éligible, une personne doit :

1. Être membre en règle de l'Association;
2. Ne pas siéger sur le conseil d'administration du Barreau du Québec ou de son barreau de section;



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES AVOCATES ET AVOCATS
DU QUÉBEC

3. Être inscrit auprès de l'un ou l'autre des barreaux de section énumérés au présent avis d'élection;

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit remplir le formulaire de mise en candidature joint au présent avis. Ce formulaire doit être transmis à l'Association au plus tard le 24 septembre 2022 à 17h à l'adresse courriel suivante : info@apaaq.ca

Les candidats ont jusqu'au 30 septembre 2022 17h afin de transmettre une lettre de présentation à l'appui de leur candidature ou le lien du site web sur lequel se retrouve leur présentation.

Marie-Eve Prévost, secrétaire